

AFSA – Association Francophone des Soigneurs-Animaliers
Association Loi 1901
41 avenue du Pic Saint-Loup
Bâtiment C, appartement 323
34090 MONTPELLIER
E-mail : contact@afsanimalier.org
Numéro de SIRET : 49124146900023
Code NAF : 9499Z

INFORMATIONS PRATIQUES

**Liées au colloque annuel & Assemblée Générale
de l'AFSA, à Pairi Daiza
Du 23 au 26 mars 2020**

AVANT L'INSCRIPTION

N'hésitez pas à nous contacter pour nous demander des informations complémentaires sur le programme, les horaires, les intervenants, etc si besoin.

Vous ne pouvez pas assister à la totalité du colloque ? Nous faisons des tarifs adaptés à vos moments de présence.

Si vous n'êtes pas adhérent(e), vous pouvez adhérer en même temps que vous vous inscrivez afin de profiter du tarif préférentiel réservé aux membres de l'association (60 € au lieu de 120 €).

COMMENT S'INSCRIRE ?

La date limite d'inscription est fixée au **dimanche 15 mars 2020** (le cachet de la Poste faisant foi).

Toute inscription nécessite le renvoi de la fiche d'inscription dûment remplie à :

Sébastien POUVREAU

Association Francophone des Soigneurs-Animaliers

41 avenue du Pic Saint-Loup - Bâtiment C, appartement 323 - 34090 MONTPELLIER

Ou par e-mail à : contact@afsanimalier.org

Pensez à remplir aussi le bulletin d'adhésion si vous adhérez à l'association en même temps que vous vous inscrivez au colloque!

Votre inscription sera effective à la réception de votre fiche d'inscription et de votre paiement et vous sera confirmée par e-mail ou par SMS.

RÈGLEMENT

Il n'y a pas d'escompte pour paiement anticipé. Le règlement est à effectuer :

-par chèque à l'ordre de l'AFSA

-par virement bancaire : Association Francophone des Soigneurs-Animaliers – Code banque : 15629 – Code guichet : 02748 –

Compte n° 00045752601 – Clé RIB : 14. IBAN FR76/1562/9027/4800/0457/5260/114 – Code BIC : CMCIFR2A

Pensez lors de votre paiement à additionner le prix d'inscription (60, 120 € ou autre selon votre présence), la participation au repas du mardi midi (15€), celui du mardi soir (25 €), celui du mercredi soir (25 €), et votre adhésion (25 € ou autre), le cas échéant.

Aussi, pensez à bien préciser votre nom/prénom si vous effectuez le paiement par virement bancaire.

ANNULATION

Vous devez annuler votre inscription au colloque ? Il n'y a aucun soucis, faites-le nous savoir au plus vite et nous vous rembourserons les frais avancés (par virement bancaire ou par chèque, selon votre souhait). Néanmoins, passé la date du mercredi 18 mars, aucun remboursement ne sera effectué.

PENDANT LE COLLOQUE

Les participants ne sont pas sous la responsabilité de l'association en dehors des heures du colloque.

Un comportement irréprochable est demandé aux participants, tout comme le respect des horaires, afin de ne pas perturber les conférences.

Un conférencier vous sera fourni avec tous les documents relatifs au colloque, ainsi qu'un stylo et un bloc-notes.

APRÈS LE COLLOQUE

Une facture que vous n'auriez pas demandée en premier lieu pourra vous être fournie sur simple demande par e-mail. De plus, une attestation de présence vous sera envoyée par e-mail.

